

CONTOPP®

DUREMIT X70

Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Adjuvant destiné à la réalisation de chapes en ciment à haute résistance répondant aux exigences industrielles, jusqu'à la classe de résistance CT-C70-F9.
- Particulièrement résistant à l'usure et conçu pour supporter des contraintes mécaniques et dynamiques élevées.
- Résistant aux contraintes de torsion dynamiques dues à la circulation de véhicules et aux contraintes de compression statiques, par exemple celles exercées par des systèmes de rayonnages soumis à de lourdes charges.
- Résistant aux agressions chimiques dues aux alcalis, aux acides et aux sels.
- Insensible aux variations de température.
- Retrait réduit – classe de retrait SW2
- Résistance à la traction en surface de 1,5 N/mm² en moyenne (valeur minimale de 1,2 N/mm²)
- Test d'émissions conforme à l'AgBB 2021 – EMICODE EC1^{plus}

DOMAINE D'APPLICATION

- Pour la réalisation de chapes d'usage à forte sollicitation, à liant ciment
- Pour la réalisation de chapes industrielles à haute résistance
- Pour la réalisation de chapes avec saupoudrage de granulats durs
- Pour la réalisation de chapes chauffantes



DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	orange-brunâtre
Forme:	liquide
Densité (à 20 °C):	1,06 ± 0,02 g/ml
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 12 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	Conditionnement jetable: bidon en PE-HD: 20 kg net Conditionnement réutilisable: conteneur: 1000 kg net

MODÈLE DE MÉLANGE

Formule pour 200 L	Mélange 1:5	Mélange 1:4	Unité
Ciment	63	75	kg
Granulat 0/8 ^{1,2}	315	300	kg
Duremit X70	0,50	0,65	L
Rapport eau/ciment	0,50	0,45	

RÉSISTANCES

Critère	Mélange 1:5	Mélange 1:4	Unité
Résistance à la flexion (28 jours)	F8	F9	N/mm ²
Résistance à la compression (28 jours)	C60	C70	N/mm ²

¹⁾ Teneur en granulats selon la norme NF EN 12620 – courbe granulométrique A/B

²⁾ Résistance des grains selon la norme NF EN 1097-2

Ce mortier de chape idéal ne peut être réalisé qu'en respectant les instructions de préparation mentionnées ci-dessous. Les indications se réfèrent à 50 mm pour les chapes non chauffées et à 65 mm pour les chapes chauffées, à des conditions climatiques normales à + 20 °C et à une humidité relative de l'air de 65%. Une granulométrie du sable inférieure à 8 mm peut entraîner une diminution de la résistance acquise. Toutefois, lorsque les proportions du mélange standard et du mélange CONTOPP® varient, la qualité du mortier de chape enrichi en CONTOPP® sera généralement supérieure à celle du mélange standard.

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

MATÉRIAUX DE BASE

- CEM I 42,5 R selon la norme NF EN 197-1
- Agrégats selon NF EN 12620 – courbe granulométrique A/B, groupe de taille de particules 0/8 mm.
- Pour les chapes industrielles fortement sollicitées, une résistance élevée des granulats est recommandée afin d'éviter leur fissuration sous charge et de préserver la résistance de la chape. La norme NF EN 1097-2 décrit la méthode d'essai de résistance à la fissuration par l'essai Los Angeles (valeur LA). Lors de l'utilisation de Duremit X70, les résistances de granulats suivantes sont recommandées:
 - LA20 = très haute résistance des granulats (par exemple, basalte, diabase ou gabbro)
 - LA25 à LA30 = roches dures de haute qualité

RECETTE

- Remuez régulièrement Duremit X70 avant et pendant son utilisation afin d'éviter la ségrégation.
- Dosage recommandé: 0,8 – 0,9 V-% par rapport au poids de ciment
- Ajoutez au mélange humidifié.
- Rapport eau/ciment $\leq 0,50$ - Notez la réduction significative de la teneur en eau!
- Durée du mélange d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.

CONDITIONS CLIMATIQUES DE CHANTIER

- Protéger des courants d'air et de la lumière directe du soleil pendant la période de durcissement, pendant au moins 7 jours après la pose de la chape.
- Éviter tout courant d'air, notamment les courants d'air dus à l'effet de cheminée dans les cages d'escalier.
- Les courants d'air, les températures élevées ou les variations brusques de température (par exemple, lors du fonctionnement du chauffage) entraînent un dessèchement prématuré de la surface de la chape. Ceci réduit considérablement sa résistance.
- Nature de la construction et préparation du site conformément aux règles de l'art.

REMARQUES PARTICULIÈRES

MESURE DE LA RÉSISTANCE D'ADHÉRENCE DE SURFACE

- Il convient de réaliser des mesures de résistance à la traction superficielle avant toute autre préparation en vue de la pose du revêtement de sol.
- Les préparations du support, telles que le fraisage ou le grenailage, peuvent altérer la zone superficielle de la chape. Ces opérations peuvent engendrer des défauts structuraux en surface, entraînant une diminution de la résistance à la traction superficielle.
- Un contrôle préalable à tout usinage permet une évaluation objective de la qualité initiale de la chape.

ÉPANDAGE DE DURCISSEUR DE SURFACE

- Utiliser des granulats à haute résistance mécanique conformément aux normes françaises.
- Le choix des granulats durs appropriés dépend de la classe de charge ou de résistance à l'usure souhaitée. Les spécifications du fabricant doivent être respectées.
- Le dosage par mètre carré dépend de la classe de résistance à l'usure requise. Les instructions de mise en œuvre du fabricant doivent être suivies. Nous recommandons au poseur de chape d'effectuer des essais de compatibilité spécifiques.

REMARQUES DIVERSES

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient généralement de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- Le Duremit X70 est exempt de solvants et de chlorures et ne présente aucun risque pour la santé dans le cadre d'applications dans le bâtiment.
- Lorsqu'ils sont correctement stockés, nos produits ne présentent aucune décomposition. C'est pourquoi la stabilité et la réactivité ne sont pas influencées par un stockage jusqu'à 12 mois.
- Pour plus d'informations veuillez consulter nos fiches de données de sécurité.

NORMES ET RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- NF EN 13139: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 13813: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en oeuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 14.10.2026